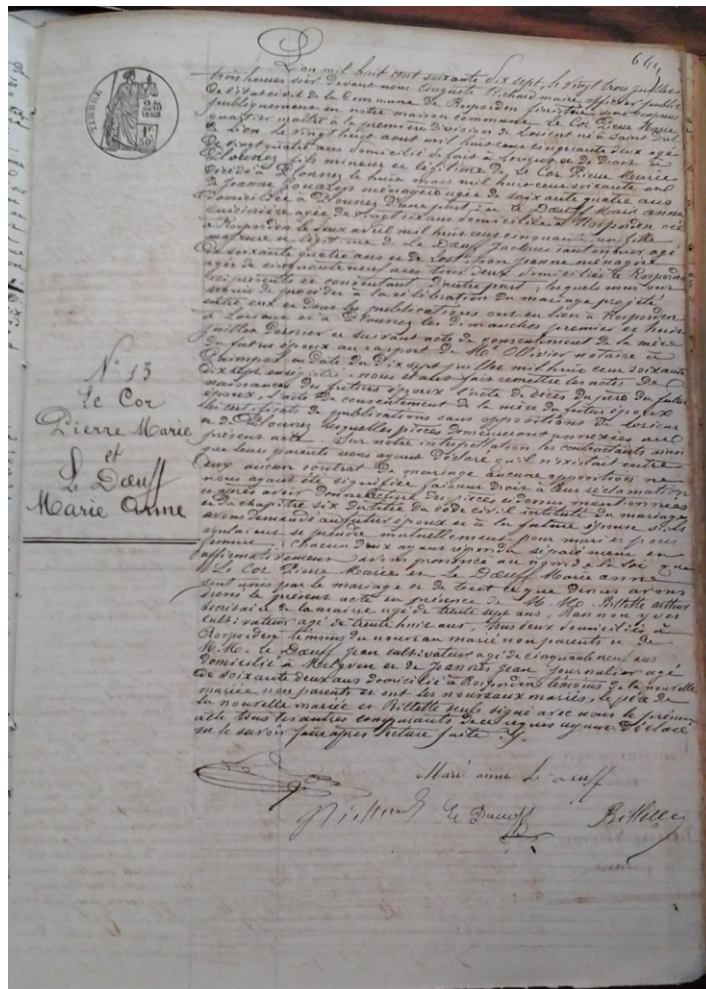


25 mars 2016

Dans le cadre des recherches sur Pierre Loti et ses relations avec notre bonne ville de Rosporden, Jean-Claude CARON, Hipaparo émérite, a écumé les registres des Archives départementales de Quimper.

Voici quelques unes de ses trouvailles sur la famille de Pierre LE COR, ami rospordinois de l'écrivain.

En fin de dossier, vous trouverez certainement plaisir à consulter quelques arbres généalogiques qui récapitulent les recherches de JCC.



N° 26
Le Cor
Julien Pierre.



à contracté mariage à
Cléon le 28
Honoré Kahueron
Sept. 1838

L'an mil huit cent soixante six huit, le quinze juin, à l'heure de midi
Devant nous Auguste Richard maire officier public de l'état civil de la commune
de Rosperden Finistère est comparu Le Dauff Jacques cantonnier âgé de
soixante cinq ans domicilié à Parc ambraire en Rosperden lequel nous
a présenté un enfant du sexe masculin né à Parc ambraire en Rosperden
le quinze juin courant à trois heures matin et nous a déclaré que ses
père et mère sont Le Cor Pierre Marie quartier maître à la première
Division de Loricut âgé de vingt cinq ans et Le Dauff Marie Anne sœur
épouse ménagère âgée de vingt sept ans tous deux domiciliés à Loricut
et au quel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Julien Pierre, lesquelles Déclaration et présentations ont été faites en
présence de Le Betix Jean débitant de boissons âgé de trente quatre
ans et de Boedec Jean boulanger âgé de trente six ans tous deux
domiciliés à Rosperden et avons avec le Déclarant seul signé le
présent acte tous les autres comparants de ce requis ayant déclaré
ne le savoir faire après lecture faite.

Le Dauff

Le Maire
Richard

N° 27
Lorhial

L'an mil huit cent soixante six huit, le vingt un juin, quatre heures
soir devant nous Auguste Richard maire officier public de l'état civil de la
commune de Rosperden Finistère est comparu Lorhial Jean journalier âgé
de trente deux ans domicilié à St Slob en Rosperden lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin né à St Slob en Rosperden

quatre-vingt-...
deux mil neuf cent...
quatre-vingt-...
1838

N° 32
Le Cor
Marie Anne
Françoise Célestine

faites en présence de Louvard Charles cultivateur, âgé de
quarante ans domicilié à Cray et de Bourhis Louis journalier
âgé de trente six ans domicilié à Rosperden lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin né à Rosperden le vingt
sept juin courant à trois heures soir et nous a déclaré que ses
père et mère sont Le Cor Pierre Marie quartier maître à la première
Division de Loricut âgé de vingt cinq ans et Le Dauff Marie Anne sœur
épouse ménagère âgée de vingt sept ans tous deux domiciliés à Loricut
et au quel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Julien Pierre, lesquelles Déclaration et présentations ont été faites en
présence de Le Betix Jean débitant de boissons âgé de trente quatre
ans et de Boedec Jean boulanger âgé de trente six ans tous deux
domiciliés à Rosperden et avons avec le Déclarant seul signé le
présent acte tous les autres comparants de ce requis ayant déclaré
ne le savoir faire après lecture faite.

Le Maire
Richard

L'an mil huit cent quatre vingt le vingt huit avril
trois heures soir devant nous Auguste Richard maire
officier public de l'état civil de la commune de Rosperden
Finistère est comparu Le Dauff Jacques cantonnier âgé de
soixante huit ans domicilié à Rosperden lequel nous a
présenté un enfant du sexe féminin né à Rosperden le vingt sept

avril courant à cinq heures soir fille de Le Cor Pierre Marie quart. et mariée de
son épouse eu garnison à Brest et de Le Dauff Marie Anne épouse de cel
dernier, âgée de vingt neuf ans sans profession domiciliée à Rosperden et auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Anne Françoise. Ces choses
les dites présent at on et déclaré on faites en présence de Billette Arthur
secrétaire de la mairie âgé de quarante uns et de Le Roux Alain greffier de
paix âgé de trente quatre ans tous deux domiciliés à Rosperden et tous les
comparants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Billet Le Dauff Le Maire



N° 33
Le Breton
Julien Pierre,
François Allain.

Le an mil huit cent quatre vingt cinq le cinq May quatre heures soir
Devant nous Auguste Bretteau maire officier public de l'état civil de la com-
mune de Rosperden, finistère, est comparé Le Breton Julien cultivateur
âgé de trente quatre ans domicilié à Coat culoden en Rosperden lequel nous
a présenté un enfant du sexe masculin né à Coat Culoden en Rosperden
le cinq mai courant à une heure matin de lui déclarant et de Le Guyader
Marie Jeanne son épouse cultivatrice âgée de vingt huit ans demeurant
avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de

Recette à Rosperden la fin
de l'année mil huit cent
cinquante quatre. Le Maire
Mais mil huit cent cinquante
quatre. Le Maire

N° 48
Le Cor
Lucien Julien
Pierre Marie

à Rosperden le trois un juillet dernier à trois heures soir de lui déclarant
et de Le Naveur Marie Jeanne son épouse ménagère âgée de vingt ans demeurant
avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Jeanne
Catherine. les dites présent at on et déclaré on faites en présence de Billette
Guéguen cultivateur âgé de vingt un ans et de Billette Arthur secrétaire
de la mairie âgé de quarante trois ans tous deux domiciliés à Rosperden
et de Le Naveur il seul signé avec nous le présent acte tous les autres comparants
ont signé avant de l'acte ne le devant faire après lecture faite.

Billet Le Maire

Le an mil huit cent quatre vingt trois le dix deux huit heures matin
Devant nous Auguste Richard maire officier public de l'état civil de la
Commune de Rosperden finistère et comparé Le Cor Pierre Marie
premier maître de manœuvre âgé de trente un ans domicilié à
Rosperden lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à
Rosperden le dix deux courant à neuf heures soir de lui déclarant et de
Le Dauff Marie Anne son épouse ménagère âgée de trente deux ans
demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Lucien Julien Pierre Marie. les dites présent at on et déclaré on
faites en présence de Le Naveur Guillaume cultivateur âgé de quarante neuf
ans et de Le Naveur Joseph encore âgé de cinquante sept ans tous deux
domiciliés à Rosperden et le déclarant a seul signé avec nous le
présent acte les témoins de ce requis avant de l'acte ne le devant faire
après lecture faite.

Le Maire

N° 49
Navellon

Le an mil huit cent quatre vingt trois le seize deux cinq heures soir
Devant nous Auguste Richard maire officier public de l'état civil de la
Commune de Rosperden finistère et comparé Navellon

Journalier age de cinquante ans

N° 63

Masse René
Pierre Marie
René

N° 64

Le Cor
Blanche
Jeanne
Marie

vicar à Bourneville (France)
le huit août mil neuf cent
quatre dix - le dix huit mil
neuf cent cinquante six

Journalier age de cinquante ans
dix heures soir devant nous Auguste Richard maire officier public
de la commune de Rosperden en finistère en comparu
Masse René maire chab ferant domicile à Rosperden en agi de vingt six
ans lequel nous a présentés un enfant du sexe masculin né à Rosperden
le vingt six octobre courant à une heure et de lui déclaré qu'il
Le père Marie son épouse ménagère agée de vingt six ans demeurant
avec lui et auquel il a déclaré son domicile à Rosperden en agi de sept ans
René Pierre Marie son fils présent ation et de l'etat son fait et
consentement de Masse René son père agi de cinquante sept ans
domicilié à Bourneville Guillaume Joseph agi de quarante
cinq ans domicilié à Rosperden et aussi signé avec le présent
avec tous les comparants de ce registre agi de vingt six ans le présent
acte après lecture faite
Le Maire
Richard

En mil huit cent quatre vingt six le deux novembre
dix heures matin devant nous Auguste Richard maire officier
public de la commune de Rosperden en finistère en comparu
Le Cor Pierre second mari de Le Duff Jeanne agi de
vingt quatre ans domicilié à Rosperden lequel nous a présentés
un enfant du sexe féminin né à Rosperden le premier novembre
courant à onze heures matin de lui déclaré qu'il
Le père Le Cor agi de cinquante ans et de l'etat son fait et
consentement de Le Duff Jeanne son épouse ménagère agée de trente cinq ans demeurant
avec lui et auquel il a déclaré son domicile à Rosperden en agi de
vingt quatre ans domicilié à Rosperden en agi de vingt quatre ans
de Le Duff Jeanne Marie son épouse ménagère agi de trente cinq ans
domicilié à Rosperden et aussi signé avec le présent acte après
lecture faite avec tous les comparants de ce registre agi de cinquante
ans et de Goussier Guillaume son fils agi de cinquante ans le
mari domicilié tous les deux à Rosperden et avants signé le

N° 65
Bois
L
M

Procès de Le Cor
Jeanne Marie
1945 - 1946



664
En mil huit cent soixante dix sept le vingt trois juillet
trois heures soir devant nous Auguste Richard maire officier public
de la commune de Rosperden en finistère en comparu
publiquement en notre maison communale Le Cor Pierre Marie
quatrième maître à la première division de Lorient né à Saint Dol
de Lion le vingt huit aout mil huit cent cinquante deux agi
de vingt quatre ans domicilié de fait à Lorient et de droit à
Lorient ses mineurs et légitime de Le Cor Pierre Marie
dixième à Lorient le huit mars mil huit cent soixante six
de Jeanne Louateur ménagère agée de soixante quatre ans
domiciliée à Lorient d'une part et de Le Duff Marie Anne
cuisinière agée de vingt six ans domiciliée à Rosperden née
à Rosperden le deux avril mil huit cent cinquante un fille
majeure et légitime de Le Duff Jacques tout ou tiers agi
de soixante quatre ans et de Le Duff Jeanne ménagère
agée de cinquante neuf ans tous deux domiciliés à Rosperden
les présents et consentant d'une part, lesquels nous ont
requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux et dans les publications ont eu lieu à Rosperden
à Lorient et à Lorient les dimanches premiers et huit
juillet derniers et suivant acte de consentement de la mère
du futur époux au rapport de M^o Olivier notaire à
Lorient le dix huit octobre mil huit cent soixante



Don mil huit cent soixante dix sept, le vingt trois juillet
 De l'Etat civil de la Commune de Rosporten par devant nous officier public
 publiquement en notre maison commune Le Cor Pierre Marie
 quatorze maître à la première division de Rosporten né à Saint Paul
 de vingt quatre ans domicilié de fait à Bouquet de De Dion le
 D'Artois le 15 mineur en l'absence de Le Cor Pierre Marie
 de femme Douvres ménagé âgé de soixante quatre ans
 domicilié à Douvres Douvres Jean jacob de Dausff Marie Anne
 cultivateur âgé de vingt six ans domicilié à Rosporten né
 à Rosporten le deux avril mil huit cent cinquante un fils
 légitime et naturel de Le Dausff Jacques tant en son âge
 de soixante quatre ans et de son épouse Jeanne née Nogier
 âgée de cinquante neuf ans tous deux domiciliés à Rosporten
 les parents et consentant d'une part, lesquels nous ont
 soumis de l'autre à la célébration du mariage projeté
 entre eux et dans les publications ont eu lieu à Rosporten
 à Douvres et à Bouquet les Dimanches premiers et trois
 juillet dernier et susdits acte de consentement de la mère
 de fait usé en ce rapport de M^r l'Officier notaire et
 Champot en date du Dix sept july mil huit cent soixante
 dix sept susdits nous et alio fais remettre les actes de
 naissance du futur époux l'acte de décès du père du futur
 époux, l'acte de consentement de la mère du futur époux
 les publications de publications sans oppositions de l'épouse
 et de Douvres lesquelles pièces demeureront annexes avec
 nos notes en l'appellation des contractants ainsi
 que tous parents nous avons déclaré qu'il n'existe entre
 eux aucun contrat de mariage aucune opposition ne
 nous ayant été signifiée jadis ou droit à leur déclaration
 et après avoir délibéré sur ces pièces et sur mentionnées
 en l'article six intitulé du code civil institué du mariage
 avons demandé au futur époux si à la future épouse s'ils
 s'entendent se priver mutuellement pour nous et pour
 femme, Chacun d'eux ayans répondu séparément en
 affirmatif devant nous en présence au regard de la loi que
 Le Cor Pierre Marie et Le Dausff Marie Anne
 sont nous par le mariage et de tout le que dessus avons
 dressé le présent acte en présence de M^r M^r Pittelle Arthur
 Secrétaire de la mairie âgé de trente sept ans, Ban non yves
 cultivateur âgé de trente huit ans, tous deux domiciliés à
 Rosporten le nous du nouveau marié non parents et de
 M^r M^r Le Dausff Jean cultivateur âgé de cinquante neuf ans
 domicilié à Bouquet et de Jeanne Jean pour nativité âgé
 de soixante deux ans domicilié à Rosporten les deux de la nouvelle
 mariée non parents et ont les nouveaux mariés, Le père de
 la nouvelle mariée et Pittelle seuls signés avec nous le présent
 acte tous les autres comparants d'iceux ayans signé et placé
 au le susdit jour après lecture faite.

N^o 15
 Le Cor
 Pierre Marie
 et
 Le Dausff
 Marie Anne

Mari Anne Le Dausff
 Pittelle Arthur
 Ban non Yves

Laurent L. ille P. M. M. M.

N° 34

Le Cor
Anna-Maria
Anne
(célibataire - 4 ans)

L'AN mil neuf cent huit, le premier septembre, à dix heures
du matin devant Nous, Guémeire Guillaume Maie
Officier public de l'Etat-Civil de la Commune de Rosporchen, ont comparu
Le Cor Pierre, veuf, âgé de cinquante-six ans, grand-père paternel
de l'enfant et Piquet Jean René, notaire public, âgé de cinquante-
sept ans, notaire, domiciliés à Rosporchen, lesquels nous ont déclaré que
Le Cor Anne-Maria, célibataire, sans profession, âgée de quatre ans,
née à Blotus-Carnoit de passage à Rosporchen, fille de Julien Le Cor et
d'Anna Scavines, domiciliés à Blotus-Carnoit de passage
à Rosporchen
est décédée ce jour à huit heures, du matin, sans avoir eu de maladie
ainsi que nous nous en sommes assuré; Et après lecture les comparants ont
signé avec nous.

Le Cor Pierre Piquet Jean René

N° 35

L'AN mil neuf cent huit, le dix septembre

Laurent L. ille P. M. M. M.

N° 34

Le Cor
Anna-Maria
Anne
(célibataire - 4 ans)

L'AN mil neuf cent huit, le premier septembre, à dix heures
du matin devant Nous, Guémeire Guillaume Maie
Officier public de l'Etat-Civil de la Commune de Rosporchen, ont comparu
Le Cor Pierre, veuf, âgé de cinquante-six ans, grand-père paternel
de l'enfant et Piquet Jean René, notaire public, âgé de cinquante-
sept ans, notaire, domiciliés à Rosporchen, lesquels nous ont déclaré que
Le Cor Anne-Maria, célibataire, sans profession, âgée de quatre ans,
née à Blotus-Carnoit de passage à Rosporchen, fille de Julien Le Cor et
d'Anna Scavines, domiciliés à Blotus-Carnoit de passage
à Rosporchen
est décédée ce jour à huit heures, du matin, sans avoir eu de maladie
ainsi que nous nous en sommes assuré; Et après lecture les comparants ont
signé avec nous.

Le Cor Pierre Piquet Jean René

N^o 15
Le Doyen
Barienne

le dix-neuf avril mil-neuf cent trente-et-un, à dix heures
minutes Barienne ve Douff, sans son époux,
née à Rosforden le deux avril mil huit cent
cinquante et un, fille de Jacques ve Douff et de
Jeanne Costinon, son épouse, décédés, veuve de
Pierre Marie ve Dor,
est décédée en son domicile Place de Verdun, dressé
le dix-neuf avril mil neuf cent trente-et-un, à neuf heures
minutes sur la déclaration de Jérôme ve Bris, quarante-deux
ans, rentier, domicilié à Rosforden
après lecture faite, Nous Guillaume Guérière
Maire et Officier de l'Etat Civil de Rosforden, avons signé avec
le déclarant.

J. Bris

Guérière

N^o 2
Le Cor
Julien Pierre

le huit janvier mil-neuf cent trente-quatre, à dix heures
minutes Julien Pierre ve Dor, instituteur public
né à Rosforden le quinze juin mil huit cent soixante
dix-huit, fils de Pierre Marie ve Dor, et de
Marie Anne ve Douff, son épouse, décédés,
veuf de Marie Joséphine Carhuver,
est décédé en son domicile Place de Verdun,
dressé le huit janvier mil neuf cent trente-quatre, à seize heures
minutes sur la déclaration de Hervé Guérière, soixante-quatre
ans, rentier, domicilié à Rosforden
après lecture faite, Nous Guillaume Guérière
Maire et Officier de l'Etat Civil de Rosforden, avons signé avec
le déclarant.

Guérière

Guérière

N° 36
Le Cor
Lucien Julien
Pierre Noémie

Le vingt neuf septembre mil neuf cent trente-trois à deux heures
minutes Lucien Julien Pierre Noémie Le Cor
retiré, né à Rosperden le neuf août mil huit
cent quatre vingt trois, célibataire, fils de Pierre
Noémie Le Cor, et de Marie Anna Le Douff veuve
épouse, décédé;
est décédé en son domicile Place de Verdun
dressé le vingt neuf septembre mil neuf cent trente-trois, à dix huit heures
minutes sur la déclaration de François Le Gos, quarante
ans Vannier, domicilié à Rosperden
après lecture faite, Nous Guillaume Guénéri
Maire et Officier de l'Etat Civil de Rosperden, avons signé avec
le déclarant.

F. Gos

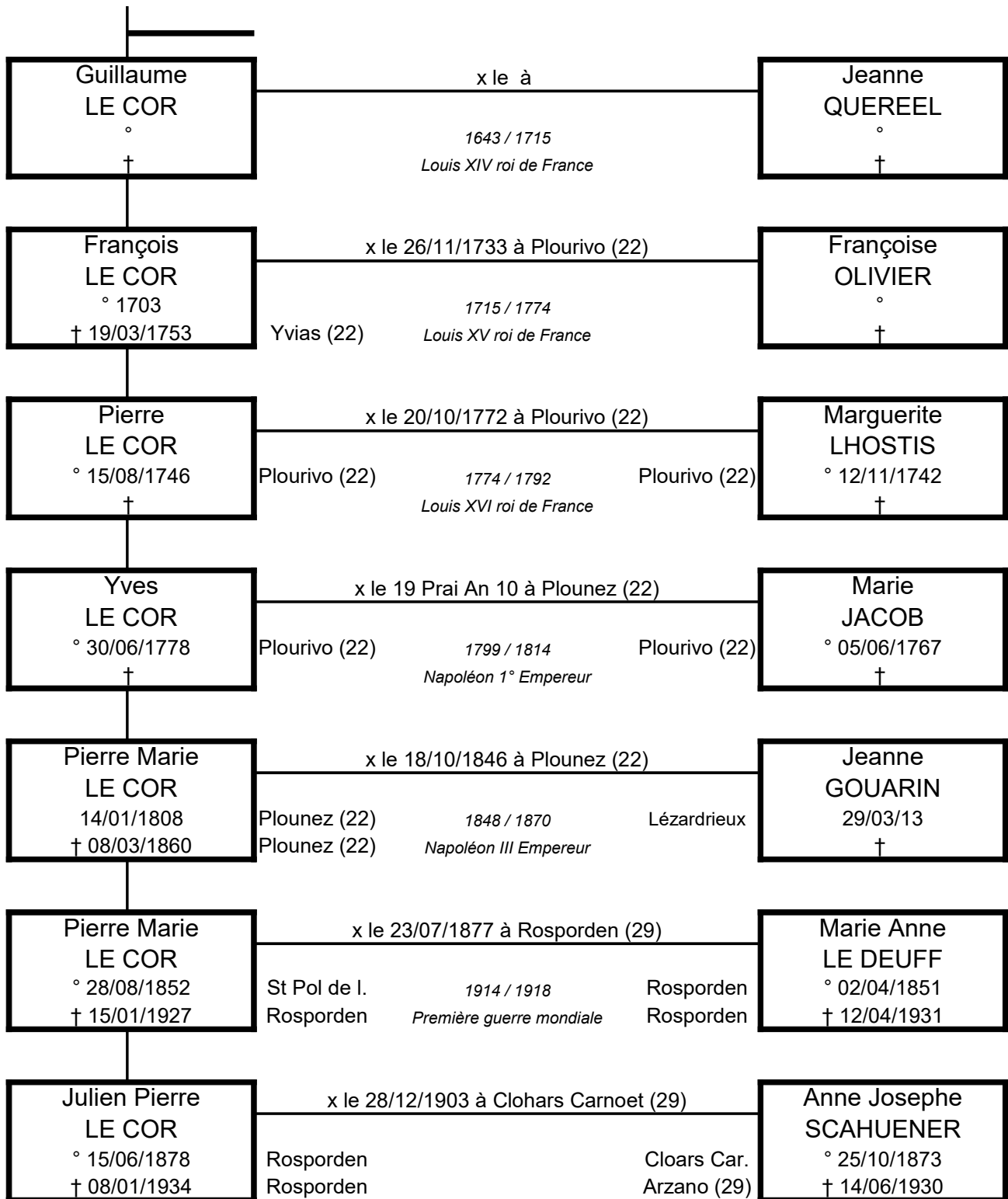
Guénéri

N° 59
Le Cor
Blanche
jeune Marie
Célibataire
4 ans.

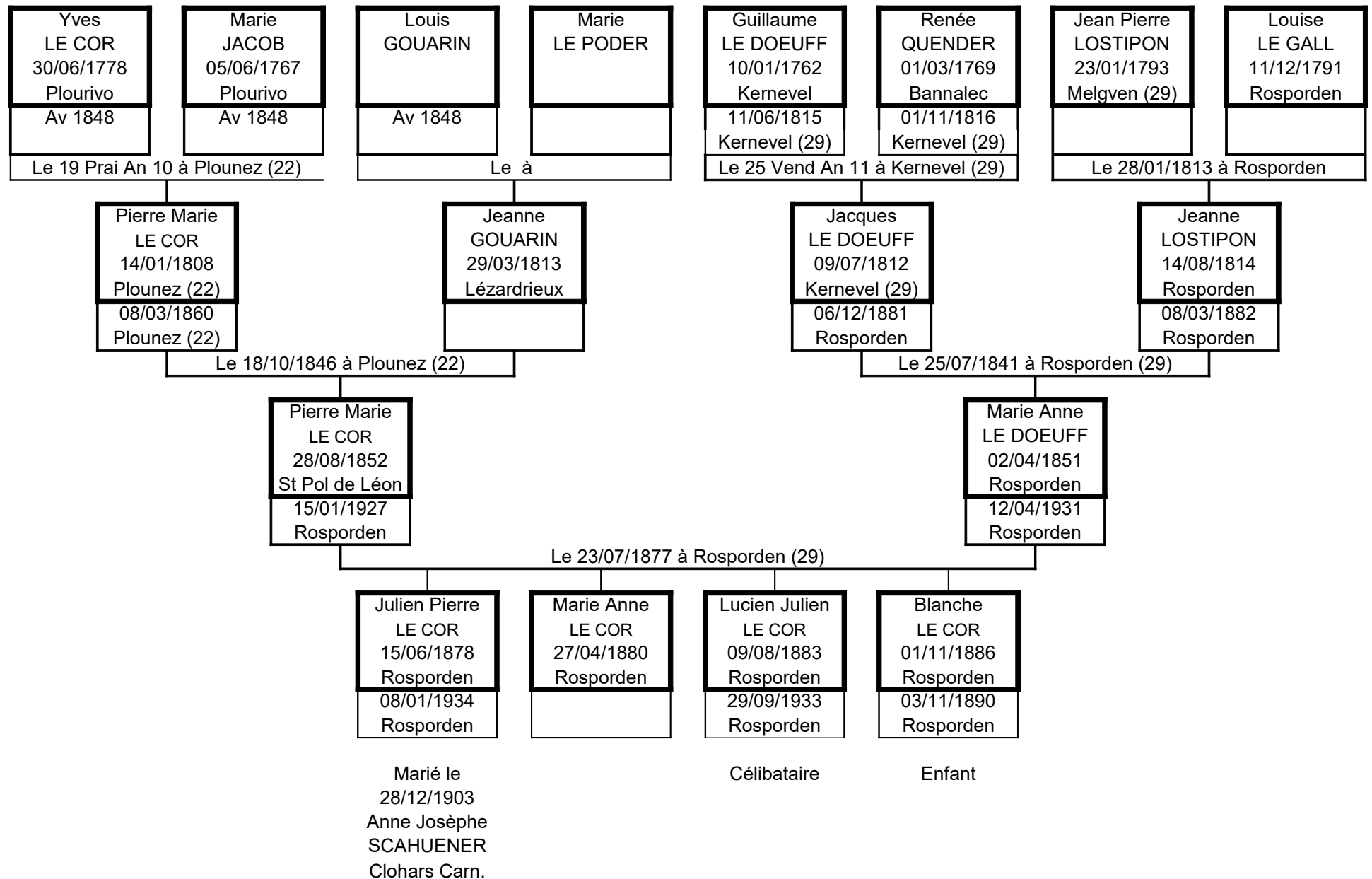
L'AN mil huit cent quatre-vingt dix le trois novembre à neuf heure
du matin, devant Nous Le Moal Pierre Maire, remplissant
les fonctions d'Officier public de l'Etat Civil de la commune de Rosperden, ont comparu
Gouarnis Guillaume couvreur âgé de cinquante six ans, Gos
Laurent débitant âgé de trente deux ans tous deux domiciliés à
Rosperden voisins de la défunte non parents lesquels nous ont déclaré que
Le Cor Blanche jeune Marie est batmée sans profession âgée de
quatre ans domiciliée à Rosperden fille de Le Cor Pierre âgé de trente
sept ans second maître de manœuvres et de Le Douff Marie Anne âgée de
trente neuf ans ménagère tous deux domiciliés à Rosperden
est décédée hier à six heures du soir à Rosperden
ainsi que nous nous en sommes assuré; Et avons signé seul le présent acte les
Commissaires de ce requies ayant déclaré ne le savoir faire après lecture faite

Le Maire
Guénéri

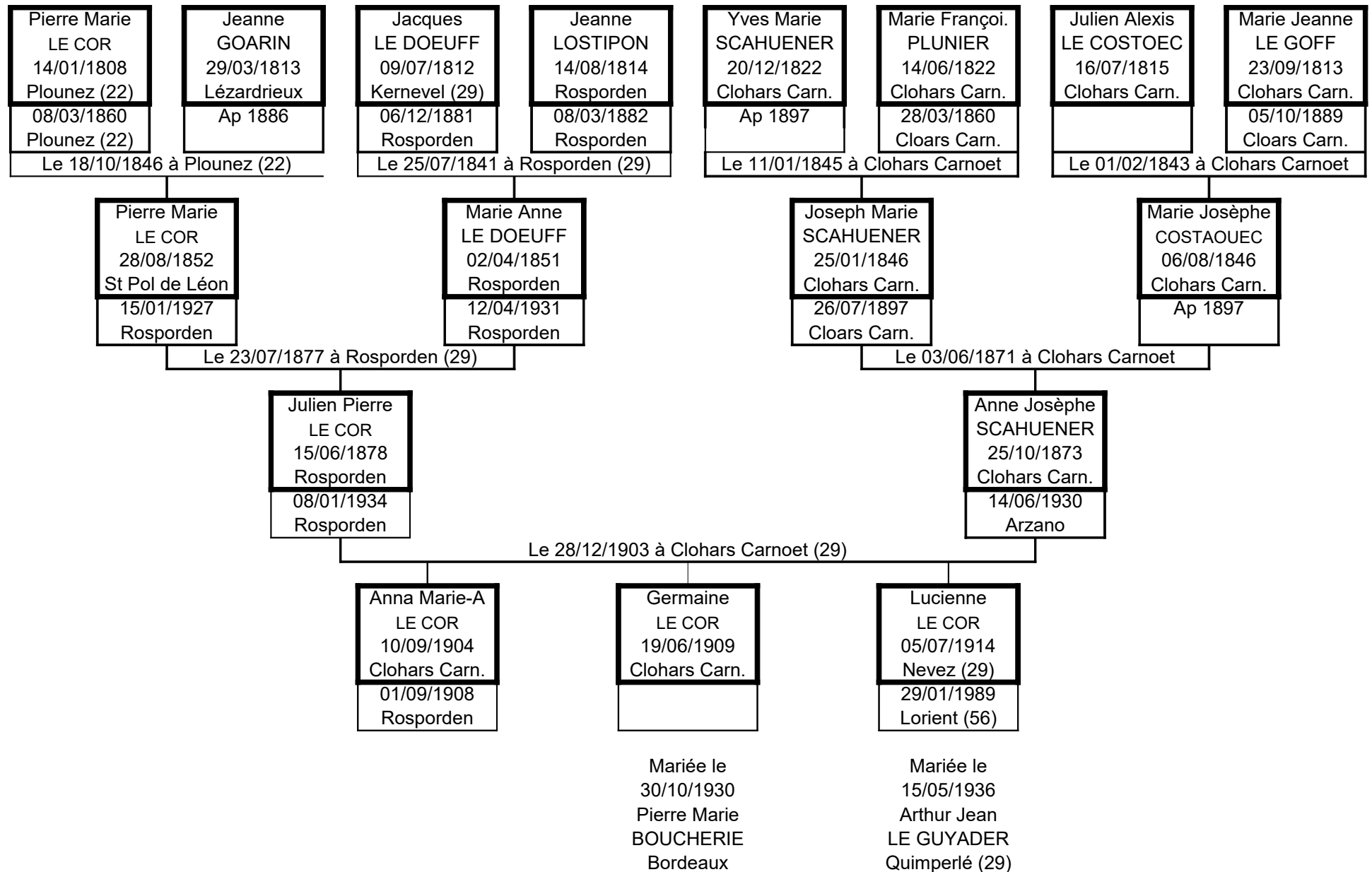
LA LIGNEE DES " LE COR "



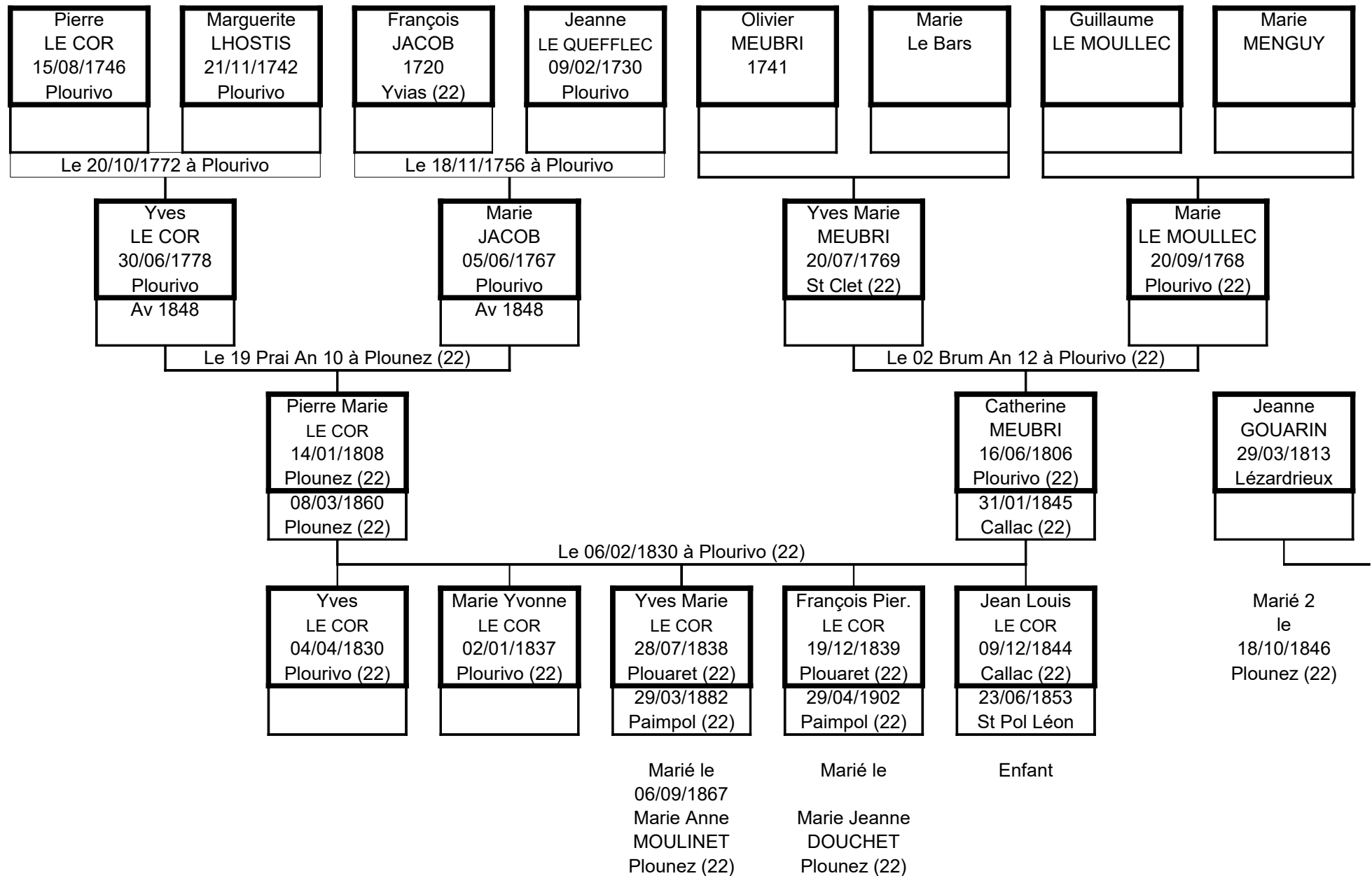
La famille de Pierre Marie LE COR et Marie Anne LE DOEUFF



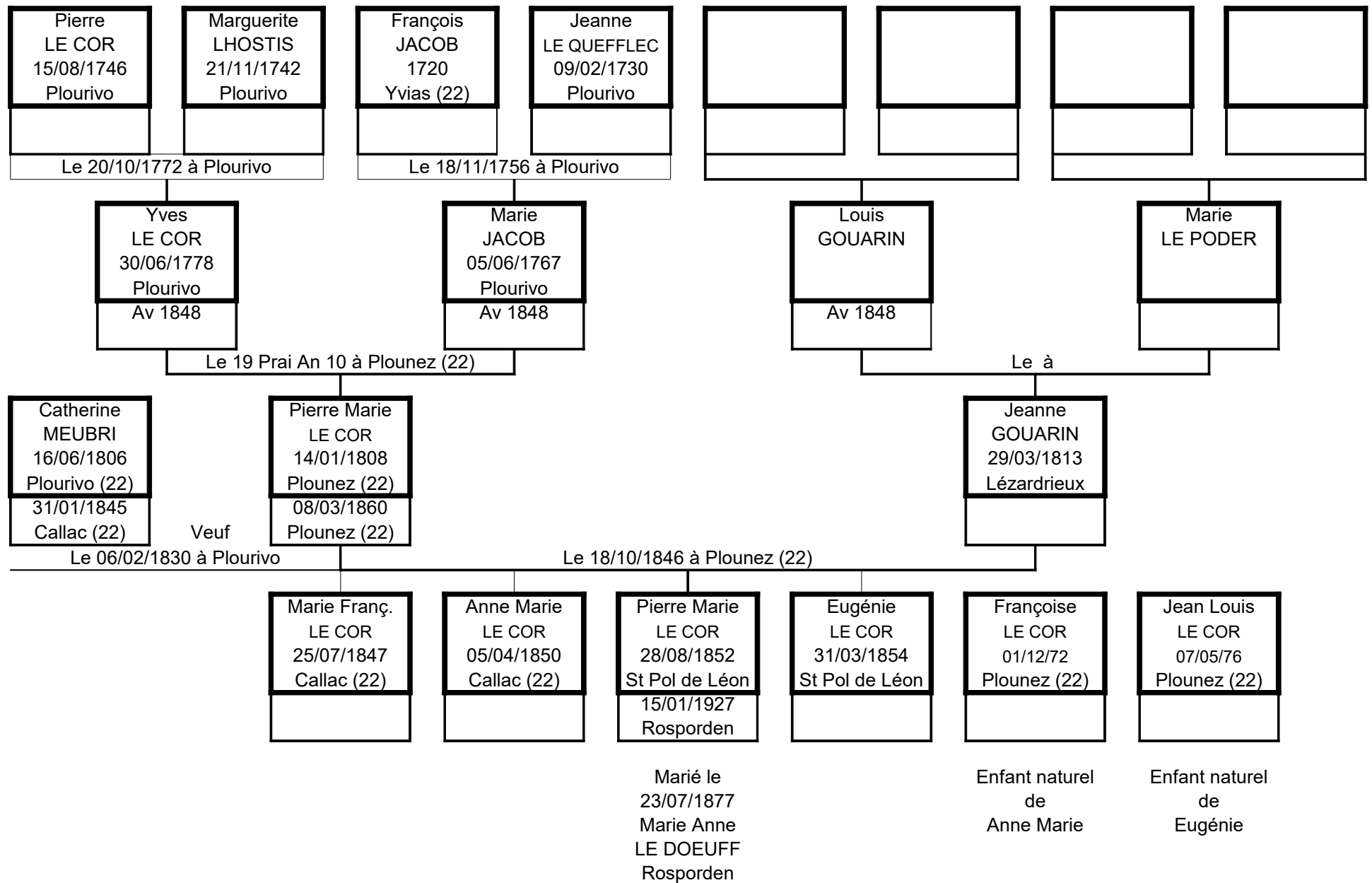
La famille de Julien Pierre LE COR et Anne Josèphe SCAHUENER



La famille de Pierre Marie LE COR et Catherine MEUBRI



La famille de Pierre Marie LE COR et Jeanne Louise GOARIN



La famille de Jacques LE DOEUFF et Jeanne LOSTIPON

